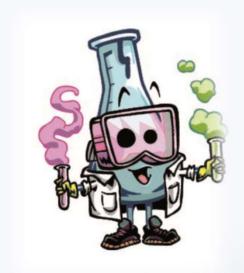


Mercredi 6 septembre 2023



Bienvenue chez les Laborantins (es) en chimie











Soirée parents – entreprises formatrices

Mercredi 6 septembre 2023



ORDRE DU JOUR

Présentations Fdm Fdm Informations générales Gestion des absences CF Cours d'appui CF Programme de la formation pratique MF Evaluation des compétences MF Bulletins de notes MF Temps d'essai CF Nouveau plan de formation MD Conditions de promotion MD Questions Clôture Fdm







Le Campus EPTM





ÉCOLE PROFESSIONNELLE TECHNIQUE ET DES MÉTIERS

Formations duale et plein temps. 66 apprentis engagés chaque année à l'Ecole des métiers techniques. Maturité professionnelle technique.



ECOLE PROFESSIONNELLE INTERCANTONALE DE LA CHIMIE

Formations duale et plein temps. 70 places d'apprentissage disponibles chaque année à l'école des métiers de la chimie.



CENTRE DE FORMATION EN TECHNOLOGIE INDUSTRIELLE

Formations pratiques des automaticiens·nnes et des polymécaniciens·nnes.









2 classes LABO 1A et 1B à l'EPIC



- Classe 1A (titulaire : Fellay Clavel Maud)
 18 apprentis (es) de l'EPIC
 <u>maud.fellay@edu.vs.ch</u>
- Classe 1B (titulaire : Falco Christelle)
 18 apprentis (es) de l'EPIC
 <u>christelle.falco@edu.vs.ch</u>









Informations générales



Niveau	Formation initiale		Formation professionnelle supérieure	
8				
7				Examen professionnel supérieur
6		00	Examen professionnel	Diplôme fédéral
5		Certificat fédéral	Brevet fédéral	
4		de capacité		
3	Attestation fédérale de formation professionnelle			
2				
1				

2 métiers de la chimie en niveau 5 de la CNC



Métiers exigeants!







Informations générales



- Adresse de contact de l'EPIC : contact.epic@eptm.ch
- Site internet : www.epic-monthey.ch
 - Apprentis
 - Document et informations utiles
 - Plan scolarité VS
 - Demande de congé
 - Procédure retenue et rattrapage
 - Planning et horaires des cours
- Teams / mail: prénom.nom@edu.vs.ch







Informations générales



Agenda Campus EPTM 2023-2024

- Jours fériés VS
- Directives et sanctions
 En cas de non-respects répétés des directives: convocation samedi matin.
- Notes obtenues





Gestion des absences



Maladie / Accident

- L'apprenti·e envoie un mail à l'enseignant de 1ère heure et met en copie son titulaire avant le début des cours.
- L'apprenti·e reçoit par mail l'avis d'absence de son titulaire.
- L'apprenti·e justifie et signe (majeur) ou fait signer à ses parents (mineur) l'avis d'absence et retourne l'avis d'absence au plus tard la semaine suivante au titulaire!
- Tous les cours sont obligatoires, y compris le sport et les cours d'appui.







Gestion des absences



Absence prévue

- L'apprenti·e remplit la demande de congé et la remet au titulaire au minimum une semaine avant l'absence.
- Compétences pour l'accord d'un congé:

Moins d'une demi-journée : le titulaire

Une demi-journée : le chef de section (M. Donnet-Monay)

Au-delà d'une demi-journée : le directeur (M. Dayer)







Gestion des absences



Absence lors d'un examen

- L'apprenti·e est convoqué·e par l'enseignant pour une séance de rattrapage un samedi matin.
- La note de 1 est introduite dans le système (Escada) jusqu'au rattrapage de l'examen. Si l'apprenti·e ne se présente pas sans justificatif (certificat médical) à ce rattrapage, la note de 1 devient définitive.







Cours d'appui



- Les cours d'appui sont obligatoires en cas d'insuffisance (≠ Etudes surveillées).
- L'enseignant de la branche de l'insuffisance avertit le titulaire.
- Le titulaire convoque l'apprenti aux cours d'appui et avertit le maître de stage: Mardi à 16h (45 min).
- L'arrêt est décidé sur la base des résultats de l'apprenti, par l'enseignant et le titulaire. (Le maître de stage est également averti de l'arrêt de la mesure).





Programme de la formation pratique



- 6 modules en 3 semestres à l'école:
 - Semestres 1 et 2: chromatographie, volumétrie, spectroscopie
 - Semestre 3: synthèse, analytique, projets
- CIE (Cours Interentreprises):
 - 40 jours (4 x 10 jours) répartis sur 3 semestres
 - 1ère année: CIE groupés en 20 jours du 12 mars au 1er mai 2024
 - Obligatoires (non validés si absence de plus de 20%)
 - Évalués et notés





Evaluation des compétences



Compétences opérationnelles

- Professionnelles
- Méthodologiques
- Sociales
- Personnelles

Fréquence des évaluations:

- Fin du temps d'essai
- Fin de semestres durant les trois ans
- Fin de CIE





Bulletins de notes



- Chaque semestre, les bulletins de notes sont envoyés aux maîtres de stage.
- Les maîtres de stage convoquent leur apprenti·e pour un entretien de bilan et leur remettent les bulletins de notes.
- Les bulletins de notes sont signés et gardés chez l'apprenti·e.

Les bulletins de notes ne sont pas transmis aux parents.

Prendre contact avec la titulaire ou le responsable EPIC si nécessaire.







Temps d'essai



- Fin du temps d'essai: 31 octobre 2023
- A mi-octobre, envoi de l'évaluation et des notes aux maîtres de stage, afin de décider de prolonger le temps d'essai, entériner ou rompre le contrat (apprenti·e et/ou entreprise).
- Pour les apprenti·e·s en difficultés à la fin du temps d'essai:
 Réunion des enseignants pour évaluer la situation des apprentis (es): début octobre 2023 avec 2 cas possibles:
- 1) Entretiens fin de temps d'essai organisés à l'EPIC: lu 9 octobre 2023 Merci aux parents et maîtres de stage de réserver cette date.
- 2) Entretiens fin de temps d'essai organisés par l'entreprise: avant le 31 octobre 2023

Merci aux maîtres de stage d'informer l'apprenti·e et l'école de la décision.









CFC Laborantin·e en chimie

Ordonnance du SEFRI n° 65402, mise en vigueur le 01.01.2023

Nouveau plan de formation - École professionnelle

par Monique Dubuis-Buchwalder, responsable de secteur

- Mise en œuvre
- Enseignement en deux phases
- Connaissances professionnelles
- Bulletin de notes
- Travail interdisciplinaire (Exemple)







Nouveau plan de formation Ecole professionnelle



Mise en œuvre – Réforme 2023

Aide et Guide de la **CSdP** (commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation des laborantins CFC)

Groupe de travail composé de représentant-e-s de différentes écoles professionnelles en suisse alémanique et suisse romande.

SRL (Section romande des laboratoires) (https://s-r-l.ch)

HEPF (Haute école fédérale en formation professionnelle)

EPIC (groupe de travail «enseignant-formateur»)





Nouveau plan de formation Ecole professionnelle



Enseignement professionnel en deux phases

Première phase

Développement des bases (ressources) dans toutes les disciplines pertinentes pour la formation de laborantin en chimie. L'enseignement sera axé sur des problématiques et/ou des situations observables en laboratoire (*enseignement situationnel*), contexte qui permet l'élève de construire son savoir.

Deuxième phase

Enseignement interdisciplinaire orienté compétences opérationnelles (OCO) qui vise à approfondir les connaissances acquises préalablement et de mettre l'élève en activité pour accroître son savoir.





Nouveau plan de formation Ecole professionnelle



Connaissances professionnelles (1080 périodes)

Phase 1 Semestre 1 à 4 (720 périodes)	Phase 2 Semestre 5 et 6 (360 périodes)
Acquisition des bases et des ressources pertinentes dans toutes les disciplines.	Approfondissement de certains thèmes Travaux interdisciplinaires Mises en situation théorique et pratique





Nouveau plan de formation **Ecole professionnelle**

Bases dans les domaines SSE

BCG 360 périodes – SPS 240 périodes



Connaissances professionnelles (1080 périodes)

Domaine d'enseignement 1 540 périodes	Domaine d'enseignement 2 540 périodes	
(Compétences opérationnelles	(Compétences opérationnelles b)	
a , e , f et g)		
Cannaissanass professionnelles de base	Connaissances professionnelles	
Connaissances professionnelles <u>de base</u>	spécifiques à l'orientation chimie	
Pacas da la Dhysiqua	Méthodes de laboratoire	
Bases de la Physique		
Mathématiques et Calcul professionnel	Chimie générale	
Informatique	Chimie organique	
Anglais	Chimie inorganique 202	
Biologie		
Assurance qualité		

Tablette numérique







Nouveau plan de formation Ecole professionnelle



Bulletin de notes

Domaine de compétence 1 (CO a, e, f et g)



Domaine de compétence 2 (CO b)

 Pour chacun de ces deux domaines, on va fournir en annexe un détail des domaines évalués et leur coefficient de pondération.





Exemple d'un travail interdisciplinaire, sans distinction de branche



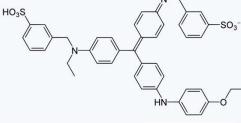


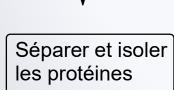
RESSOURCES

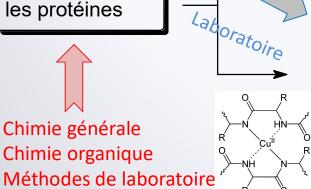




Méthodes de laboratoire Chimie générale Calcul professionnel







Laboratoire

Dosage selon la méthode de **Bradford**

Determination by **Biuret** method



Résultats Graphiques



Informatique Calcul professionnel



Bradford vs **Biuret** Analyse des résultats Synthèse





Nouveau plan de formation Ecole professionnelle



Réforme 2023



C'est mettre l'élève en activité pour construire son savoir!

Merci de votre attention.







Conditions de promotion



Les conditions de promotion d'un apprenti sont régies selon:

- L'ordonnance concernant la loi d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle
- L'ordonnance du SEFRI en fonction de la profession





Conditions de promotion



L'année scolaire est réussie si les conditions de validation du CFC sont remplies :

Conditions de réussite :

La procédure de qualification avec examen final est réussie si les conditions suivantes sont réunies:

- a. la note du domaine de qualification «travail pratique» est supérieure ou égale à 4;
- b. la note globale est supérieure ou égale à 4.

Cf: Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de laborantine/laborantin avec certificat fédéral de capacité (CFC) du 30 juin 2022







Nouveau plan de formation Ecole professionnelle



www.epic-monthey.ch

contact.epic@eptm.ch



EPTM · EPIC · CFTI











www.epic-monthey.ch







